



1 WE + 1 Engagement = 2 tournois
Doublettes 8 lignes
Individuel 6 lignes



Tournoi 2-1 hdp Toulouse Montaudran 6 – 7 mai mai 2017

Règlement

Cette compétition se déroulera au bowling de Toulouse Montaudran
Organisé par la section bowling du TOAC, ce tournoi est ouvert aux licenciés FFBSQ.
Les règlements Fédéraux en vigueur s'appliquent durant toute la compétition, tout litige sera tranché par l'arbitre ou l'organisateur.

Handicap

Le handicap par joueur sera de 60 % listing

Engagement

Ce tournoi est réservé aux 40 premières doublettes inscrites et confirmées.

Pré engagement par mail : bow358@ffbsq.org.

Le bulletin d'engagement devra mentionner nom, prénom, N° de licence et club

Confirmation par courrier à : TOAC Bowling 6, Rue, d'Occitanie 31670 LABEGE.

Le montant de l'engagement est fixé à 128,00 € par doublette.

La réception du règlement validera l'inscription.

Déroulement de la compétition

Phase 1 Doublette:

Chaque doublette effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes chacune avec décalage entre les deux séries.

Poule A Samedi 6 mai 9h00 - 12H30

Reconditionnement

Poule B samedi 6 mai à 14h00 à 17h30

En cas d'égalité l'équipe ayant la meilleure dernière ligne handicap sera déclarée vainqueur en cas de nouvelle égalité l'avant dernière ligne etc.

Phase 2 Individuel:

Chaque joueur effectuera 2 séries supplémentaires de 3 lignes avec décalage entre les 2 séries,
les scores de la phase 1 seront remis à zéro.

Le classement individuel avec handicap de la phase 1 déterminera l'affectation de poule.

La première moitié du classement jouera Poule E

La seconde moitié du classement jouera Poule D.

Poule D dimanche 7 mai à 8h30 - 11h00

Reconditionnement

Poule E dimanche 7 mai à 12h00 - 15H00

Publication des résultats et remise des récompenses à l'issue de la poule E

1 WE + 1 Engagement = 2 tournois
 Doublettes 8 lignes
 Individuel 6 lignes

Bilan financier

Bilan financier pour 40 équipes

| | | | |
|---------------|------------|---------------------------|------------|
| Engagements | 5 120,00 € | Frais de Parties | 3 584,00 € |
| Participation | 358,40 € | Homologations des Parties | 134,40 € |
| | | Frais d'organisation | 400,00 € |
| | | Arbitrage | 60,00 € |
| | | Indemnités de déplacement | 1 300,00 € |

RECETTES 5 478,40 € DÉPENSES 5 478,40 €

| | Doublette | Individuel |
|---|-----------|------------|
| 1 | 140,00 € | 80,00 € |
| 2 | 120,00 € | 75,00 € |
| 3 | 110,00 € | 70,00 € |
| 4 | 100,00 € | 65,00 € |
| 5 | 95,00 € | 60,00 € |
| 6 | 90,00 € | 50,00 € |
| 7 | 85,00 € | 40,00 € |
| 8 | 85,00 € | 35,00 € |